

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 Comptes de chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

LES FORCES NÉCESSAIRES

(Correspondance particulière)

Le problème qui se pose entre Lausanne et Genève concernant une meilleure organisation économique générale de l'Europe entière revêt un caractère particulièrement complexe, surtout si l'on considère l'Europe centrale. C'est là qu'on voit mieux encore, combien le dit problème offre un aspect à la fois financier, économique et politique. C'est même précisément parce que l'on cherche trop à isoler ces différents éléments que rien n'a abouti jamais à une fin pratique suffisante.

Dans cette région de l'Europe, l'effondrement financier est certainement une très grave menace qui pèse sur toute la situation internationale. Il ne s'agit pas seulement de l'Autriche et de la Hongrie, mais aussi de la Yougoslavie, de la Roumanie, d'autres encore. Il est vrai toutefois que c'est en Autriche que la crise sévit dans une phase des plus aiguës; le besoin de secours y est donc plus urgent. Et alors on peut tout de suite entrevoir les difficultés que présente la question des emprunts devenus si fréquents partout. Peut-on estimer en toute sécurité qu'une aide nouvelle de quelques millions assurerait définitivement le salut? Et si la France ne veut, on ne peut plus consentir à sacrifier ainsi de nouvelles sommes, le monde entier l'accusera sans doute d'être cause de tout le désarroi actuel et que tant d'autres sacrifices faits jusqu'ici pour sauver ce pays se trouvent de ce fait avoir été vains.

Encore une fois, la crise est grave; l'aide est nécessaire, mais tous les Etats, y compris ceux dont nous parlons, doivent décidément perdre la fâcheuse habitude de ne compter pour ainsi dire, et dans toutes les circonstances, que sur l'assistance des autres, sans faire d'autre part l'effort personnel indispensable pour leur propre salut. Or, dans le cas qui nous occupe, seule la compression budgétaire peut réaliser ce salut en y adjoignant une réforme profonde de l'administration et en supprimant les causes qui accablent le monde à une situation presque désespérée.

Du reste, cette question d'un emprunt autrichien ne saurait être résolu isolément. Pour que l'œuvre dont il s'agit soit vraiment féconde, il faut qu'elle prenne le caractère d'une vaste réorganisation économique de toute l'Europe centrale avec des accords douaniers susceptibles de provoquer un retour à la prospérité dans tout le bloc danubien.

L'Autriche et la Hongrie vaincues dans la dernière guerre, savent assurément crier très haut et demander du secours, mais la Yougoslavie et la Roumanie se trouvent au moins autant, comme du reste tous les pays agricoles, aux prises avec les mêmes difficultés provenant surtout de la crise des prix. Ces pays souffrent de même, comme les autres, d'une crise financière et bancaire. Chez eux, la désorganisation des finances de l'Etat résultant d'un sérieux déséquilibre budgétaire fleurit également. Forcément aussi l'inquiétude règne au sujet de la stabilité de la monnaie.

Encore une fois, ce qu'il faut pour porter remède à ce genre de cancer qui rongé toute richesse, ce ne sont pas de nouveaux emprunts. Ce qui est indispensable, c'est une réforme profonde de l'organisation des finances, de façon à pouvoir faire face à tous les engagements. Ce qui, à notre avis, est profondément regrettable, c'est de voir l'appel adressé à une société internationale alors que chaque pays devrait être gouverné de façon à pouvoir sans aucun concours, fût-il des plus qualifiés, mettre de l'ordre dans ses affaires intimes, intérieures et d'ordre financier ou monétaire. Avec les ressources matérielles qui sont à leur actif, ces Etats arriveraient sans aucun doute à un rétablissement général et au développement voulu en vue d'un bien-être que le crédit ébranlé de l'heure actuelle ne saurait jamais leur assurer.

Dans son dernier memorandum sur les réparations, le gouvernement italien traite aussi du problème de la restauration économique, financière et monétaire de l'Europe danubienne. Il montre d'excellente façon que l'assistance doit avoir ici, avant tout comme but de rétablir la situation monétaire. Les emprunts ne doivent pas excéder la capacité de paiement et les Etats doivent faire en sorte de mettre d'abord en règle une situation financière influant forcément sur leur situation économique. Alors, mais alors seulement disparaîtra enfin la paralysie que nous constatons actuellement dans toute cette région et qui règne beaucoup plus fortement là qu'ailleurs.

Malheureusement, ici encore les questions politiques priment trop souvent les questions économiques et mettant une sérieuse entrave à toute amélioration.

Dans un article intitulé « L'Europe peut désarmer », le grand chef italien qu'est M. Mussolini dit fort bien qu'il est impossible de réaliser une harmonie, même relative, entre les nations, autrement que sur une base de justice. Tout accord inique se révèle une source de dangers et de querelles futures beaucoup plus que d'amitié et de paix. Il provoque des rancœurs et éternise les conflits...

Certes, voilà qui est très exact. Mais alors pourquoi faut-il que ce soient certains fascistes qui cherchent précisément, plus même que d'autres, à éterniser ces conflits et à appuyer tous ceux qui agissent dans ce sens?

Un député italien prononçait ces jours passés à Côme un discours fort violent au cours d'une manifestation patriotique organisée par l'Association nationale des volontaires de guerre: « L'Italie, dit-il, est à présent une seule force organisée, une seule discipline, capable de mettre à nu son épée quand l'heure sera venue. » Et l'orateur ne cache guère toute la préparation faite en vue de la Dalmatie: « Et quand nous aurons atteint les Alpes dalmates, ce ne sera nullement le mur final de notre histoire. La question adriatique n'ayant pas été close avec la guerre, cela grâce à la hêtise des dirigeants et à l'ingratitude des alliés, il faudra y remédier pour apaiser les morts du Carso et de la Piave. Et lorsque le but sera atteint, il faudra continuer la vraie marche. L'Adriatique ne sera jamais pour nous un point d'arrivée, mais un point de départ... »

Nous avons tenu à relever ces paroles, dangereuses de la part d'un député italien; elles sont le reflet exact de ce sphinx dont nous parlions précédemment. Or, en face de semblable Italie, en face aussi du péril communiste russe, en face enfin d'une Allemagne à la merci d'un coup d'état hitlérien, peut-on demander sérieusement à la France d'aller toujours plus loin dans la voie des concessions et des abandons?

Evidemment non, et aujourd'hui moins que jamais.

Si l'Europe entière veut parfaire une œuvre collective pour empêcher l'écrasement de tel Etat, ou de tel groupe d'Etats, il faut que tous, assistants et assistés, soient loyalement et résolument décidés à observer les traités existants et à n'avoir, sans la moindre arrière-pensée, qu'un but, la paix, l'ordre et le progrès. Mais tant que les divergences actuelles existent, toute tentative de conciliation se révélera vaine. Personne ne parle la même langue. La paix pour les uns signifie vraiment la fin de toute nouvelle tentative de guerre. Pour les autres, elle n'est qu'une courte trêve, une préparation à ce départ qui s'appelle la guerre de revanche. Nous n'osons, d'autre part, vraiment pas affirmer que les hommes qui parlent en ce moment à Genève et à Lausanne soient les géants bien-faisants, capables d'arrêter la guerre ou la révolution, ces monstres qui avancent traîtreusement en guettant leur proie.

Et voilà pourquoi il faut que chacun sache se tenir à la hauteur voulue, capable de se défendre ou de sortir d'embarras par ses propres forces autant morales que matérielles.

Aide-toi, le Ciel t'aidera!

Alexandre Ghika.

Grand Conseil

SÉANCE DU 5 JUILLET 1932

Présidence de M. Thomas

Interpellation Fournier

M. Fournier demande au Conseil d'Etat s'il a pris connaissance d'un article où l'on comparait les taxes cadastrales de la campagne à celles de la ville et où l'on prétendait que les premières étaient plus élevées que les secondes. Les journaux n'ont pas été démentis et M. Fournier se plaint de la situation des paysans par rapport aux citadins.

Dans sa réponse, M. le conseiller d'Etat Lorétan relève en premier lieu, qu'il n'est pas dans le rôle du Gouvernement de démentir les erreurs de la Presse et d'entrer en polémique ouverte avec elle. Il y perdrait trop de temps. D'ailleurs, c'est à la population à faire la part des choses et à ne s'attarder qu'à l'examen des arguments sérieux. Pour la question des taxes cadastrales, on tient compte de la valeur de rendement, et non seulement de la valeur vénale. Les réclamations sont d'ailleurs excessivement rares et le Département des Finances s'efforce à ne léser personne.

L'interpellant n'est pas plus satisfait que ses auditeurs...

Et la page est tournée.

Motion Imhof

Le comique de l'assemblée se lève ensuite, et jovial il joue un petit intermède. M. Imhof a trouvé dans un livre unique en usage dans les écoles du Haut-Valais autant d'erreurs que d'étoiles « à la firme ».

C'est ainsi que Münster est considéré comme le chef-lieu du district de Conches, alors que M. Imhof voudrait que ce fût Erlen. Et longuement il expose à ses collègues les raisons qu'il a de s'en tenir à ce point de vue.

A ce discours oiseux, M. le conseiller d'Etat Escher objecte aussitôt qu'il n'y a plus à revenir sur une affaire qui provoqua, au cours de la dernière session, une leçon d'histoire et de géographie. Il n'en est pas moins vrai que tout député peut présenter une motion, et le Conseil d'Etat accepte d'étudier celle de M. Imhof et de soumettre un rapport à ce sujet.

M. Imhof prie en toute humilité le Gouvernement de se hâter, car il voudrait bien qu'on liquidât la question pendant qu'il est encore député...

Un débai orageux

Motion Dellberg

Si M. Dellberg n'a pas voulu battre en brèche, avant la votation, le projet d'emprunt sur les routes, il est d'autant plus à l'aise aujourd'hui pour déplorer les dépassements de devis et les irrégularités de construction de ces artères qui sont aussi nombreux qu'extraordinaires.

Les devis de 1927 ont été dépassés de 7,100,000 francs!

Le Gouvernement a induit en erreur le pays et le Grand Conseil en établissant ses calculs à la légère.

En outre, il y eut de la corruption dans les adjudications des travaux. A l'appui de sa thèse, M. Dellberg cite le « Walliser-Bote », le plus orthodoxe des journaux conservateurs.

Le 24 décembre 1930, M. Escher, aujourd'hui conseiller d'Etat, dénonçait dans le « Briger Anzeiger » la corruption du Gouvernement, au moment de la votation sur la loi de l'assurance-incendie.

M. Dellberg ne veut pas citer le mot de M. Perrig qui prétendit dernièrement que l'on jetait l'argent par les fenêtres.

L'orateur socialiste revient sur le cas de M. Salzmann et la fameuse lettre de M. Karlen. Il voudrait qu'une commission d'enquête établisse les dessous de cette affaire.

M. Dellberg cite ensuite plusieurs anomalies dans les constructions de routes: des entrepreneurs payent la part de la commune et s'entendent avec elle pour lui verser des subventions. L'orateur est prêt à citer des noms.

Les quinze minutes réglementaires sont passées...

M. Thomas, président, consulte la Haute Assemblée afin de savoir si on veut accorder un temps supplémentaire à M. Dellberg pour exposer sa thèse.

Admis à l'unanimité.

Enfin, voilà un geste élégant et tolérant du Grand Conseil.

M. Dellberg cite une correspondance particulière publiée par la « Feuille d'Avis du Valais » et dans laquelle on revient sur cette situation d'un conseiller d'Etat qui possède une banque. Il faudrait, une bonne fois, empêcher une telle anomalie.

M. Dellberg préconise en terminant la nomination d'une commission d'enquête afin d'examiner les dépassements de devis, les irrégularités, les corruptions, et les relations des politiciens avec les entrepreneurs.

Après le vote de dimanche, on se doit d'éclairer le peuple et d'empêcher de nouveaux abus.

La réponse de M. Troillet

M. Dellberg, dit M. Troillet, s'est rendu chez M. Müller, afin d'examiner les dossiers sur les routes et il s'est déclaré satisfait.

— Ce n'est pas vrai! s'écrie le député socialiste.

Nous n'avons pas caché les dépassements de devis, continue M. Troillet, puisque nous en avons parlé dans le message au Grand Conseil.

Les premiers calculs ont été faits sur la carte et l'on s'est basé sur les premières routes pour établir les études générales.

Ce sont les décisions du Grand Conseil qui modifient surtout les devis. On ne s'est pas toujours tenu à la largeur prévue pour la chaussée.

M. Dellberg veut des exemples.

Pris au dépourvu, M. Troillet cite un cas, cependant: la route Sion-Isogne. Il y en a d'autres.

M. Troillet ne veut pas s'attarder aux critiques des journaux. L'on doit se placer au-dessus de ces mesquineries et ne pas tomber dans des discussions de café.

Il est possible que des entrepreneurs se soient entendus avec des communes, mais l'Etat n'y est pour rien, il n'est pas au courant de ces ententes.

(Réd.: Si M. Troillet lisait mieux les journaux, il saurait que la Presse a déjà dénoncé ces faits depuis des mois. Par conséquent, le Gouvernement pouvait intervenir plus tôt.)

Les travaux sont adjugés généralement au plus bas soumissionnaire. Il n'y a pas de corruption dans l'octroi des travaux.

Quant à sa banque, M. Troillet est prêt à l'ouvrir à la commission d'enquête. Il n'a pas peur de la lumière.

— Je ne gêne pas moi-même, ajoute-t-il, mes affaires personnelles.

M. Troillet estime que toute la lumière a été faite en cette assemblée et qu'il n'y a pas lieu de prendre en considération la motion de M. Dellberg.

Au nom de la commission, M. Couchepin tient à déclarer qu'il était impossible, en 1927, d'établir des devis précis puisque les projets n'avaient pas fait l'objet d'un examen approfondi et qu'on en ignorait le nombre.

La réponse de M. le conseiller d'Etat Troillet étonne à ce point M. Gaspard de Stockalper qu'il voudrait savoir si elle engage aussi le Conseil d'Etat.

— Je l'ai faite en mon nom personnel, répond M. Troillet, car nous n'avons pas pu délibérer au Gouvernement sur ces questions.

M. Gaspard de Stockalper plaide en faveur de la motion Dellberg. Il faut dissiper les malentendus et rassurer l'opinion publique.

Les notes des ingénieurs sont trop salées et plusieurs dépassent les bornes dans leurs présentations.

Le chef du Département des Finances ne s'est pas donné la peine d'étudier le problème et des dépassements de devis aussi sérieux sont vraiment inadmissibles.

Duplique de M. Dellberg: M. Couchepin a dit que la commission ne pouvait, en 1927, calculer à un franc près les dépenses prévues. Or, il ne s'agissait pas d'un franc, mais de plus de 7 millions de dépassements!

La réponse de M. Troillet est pitoyable, ajoute M. Dellberg, et le Gouvernement qui se pencha sur la motion de M. Imhof pouvait étudier la mienne...

Puis il combat les arguments de M. Troillet en répétant que l'Etat a fait ses calculs à la légère.

Il montre que les travaux ne sont pas adjugés toujours au plus bas soumissionnaire. Quant à la banque Troillet, M. Dellberg souhaite ardemment de s'y rendre avec une commission d'enquête.

Relever la corruption ce n'est pas s'abaisser à des racontars de cafés, puisque tous les journaux s'en sont fait l'écho avec M. le conseiller d'Etat Escher, en personne.

Si tous ces faits avaient été connus avant dimanche, s'écrie M. Dellberg, le peuple aurait voté non!

M. Schnyder accuse MM. Dellberg et Gaspard de Stockalper de noircir la situation et de témoigner ainsi de leur déconvenue du succès de l'emprunt.

A son sens, il faut attribuer les dépassements de devis aux frais d'expropriation et

AVIS à nos abonnés

Tous les changements d'adresse doivent parvenir

DIRECTEMENT au Bureau du Journal accompagnés de 30 c

Seuls, les changements d'adresse, payés à notre bureau ou à notre Cpt. de Ch. II c 84 seront pris en considération.

L'Administration.

à l'élargissement de la chaussée. Il proteste avec véhémence et indignation contre M. G. de Stockalper qui jugea trop élevés les frais d'étude.

M. le conseiller d'Etat Lorétan n'avait pas à contrôler les devis présentés par les départements de ses collègues et il ne peut accepter le reproche que vient de lui adresser M. Gaspard de Stockalper de n'avoir pas examiné les calculs sur les routes. Le Gouvernement ne saurait accepter des critiques qui n'ont pas pour objectif l'intérêt du pays.

Pendant que M. Couchepin justifie le point de vue de la commission, MM. Lorétan et de Stockalper s'asticoient de leur banc. M. Couchepin ne s'oppose pas à la nomination d'une commission d'enquête, il juge aussi qu'il faut rassurer le public en établissant carrément la vérité.

M. Guntern juge excessifs les dépassements de devis, mais il égratigne M. Dellberg pour une affaire intéressant le Haut-Valais.

Tout en étant partisan du développement du réseau routier, M. Léon Zufferey, l'éminent agrarien, a nettement l'impression que les ingénieurs abusent de la caisse de l'Etat. Il serait bon d'accepter la motion Dellberg pour permettre de parler aux abus.

M. Gaspard de Stockalper remercie le président de n'avoir pas interrompu M. le conseiller d'Etat Lorétan et M. Schnyder dans leurs discours. Ils n'en valaient vraiment pas la peine, et c'est un procédé mesquin que de répondre à des arguments par d'autres moyens.

Si un député ne peut plus émettre une objection sans être accusé de tout critiquer systématiquement, il n'y a plus qu'à se taire.

M. Troillet est navré de ces discussions qui vont causer un tort énorme au pays.

L'Etat ne pouvait pas supposer que les communes eussent un tel désir de construire des routes et c'est ainsi que les prévisions ont été dépassées. M. Troillet s'oppose à la motion Dellberg qui serait d'un effet déplorable et il est d'accord de donner des explications à la session prochaine sur toute cette affaire.

M. Roten propose le renvoi de la motion Dellberg au Conseil d'Etat pour rapport.

M. le conseiller d'Etat Lorétan conteste à M. de Stockalper le droit de l'injurier, comme il l'a fait.

La motion Dellberg est renvoyée pour étude.

M. Troillet parcourt les groupes et cherche à recueillir les impressions des députés, pendant qu'on reprend dans le calme enfin rétabli, la loi sur les routes.

C'est après des moments orageux, la lecture de textes bien plus ennuyeux que la pluie...

Les dispositions de la loi sont applicables pour autant qu'elles ne contreviennent pas à la loi sur les automobiles.

La séance est levée à 11 h. 30.

RELATIONS TELEPHONIQUES AVEC L'EGYPTE ET L'AMERIQUE DU SUD

Un service téléphonique sera inauguré prochainement avec l'Egypte et l'Amérique du Sud. La conversation de 3 minutes coûtera 93 fr. pour l'Egypte et 153 à 168 fr. pour l'Amérique du Sud. Les personnes qui désireraient échanger gratuitement une conversation d'essai avec des parents ou connaissances résidant au Caire, à Alexandrie, Buenos-Aires, Montevideo ou Santiago voudront bien s'annoncer par téléphone ou par poste d'ici au 15 juillet à la direction générale des télégraphes à Berne en indiquant l'adresse exacte et le numéro de téléphone de leurs correspondants. Il ne sera donné suite qu'aux trois premières demandes de communication dans chaque direction.

Grand Conseil

SEANCE DU 6 JUILLET 1932

Présidence de M. Thomas

M. Thomas, président de la Haute Assemblée, annonce à ses collègues le décès de M. Basile Berclaz, député-suppléant du district de Sierre. Il meurt à l'âge de 68 ans et l'on rend hommage à sa mémoire.

L'initiative aboutit

On apprend ensuite que l'initiative lancée pour une nouvelle législation fiscale a abouti. Des listes portant 4167 signatures ont été déposées sur le bureau du Grand Conseil, et seront vérifiées.

Ce mouvement populaire a sa raison d'être et son succès témoigne assez du désir de la population d'en finir avec certains procédés du fisc et de passer à une plus saine politique.

La loi sur les routes

Le Grand Conseil revient sur différents articles de la loi sur les routes qui avaient été renvoyés à la commission pour étude. Les frais d'enlèvement des neiges sur les artères sont à la charge des communes. L'Etat contribue aux dépenses par un subside pouvant s'élever jusqu'à 50%.

M. Mayer voudrait faire un bloc des dépenses pour les routes afin de les répartir ensuite au prorata des sommes impossibles des communes. Il développe assez longuement son idée.

Sans s'opposer carrément à ce point de vue, M. le conseiller d'Etat Troillet prie M. Mayer de renoncer à sa proposition jusqu'à la session prochaine afin de laisser aux députés le temps d'en examiner la portée financière. Il juge aussi qu'une discussion immédiate ne rimerait à rien et qu'on perdrait du temps à peser un nouveau problème.

La suggestion de M. Mayer séduit également M. Praz, mais elle entraînerait des difficultés.

M. Mayer craint fort que le renvoi de son idée au moment des seconds débats ne constitue un enterrement solennel. Il n'entend pas M. Troillet murmurer: « Préféreriez-vous un enterrement aujourd'hui? »

— Je vous prie de voter une loi pour l'avenir et non pour le passé, s'écrie M. Mayer, et de discuter ma proposition maintenant.

Les conséquences financières de ce projet nous seraient inconnues, répond M. Troillet et le Grand Conseil ne saurait se prononcer tout de suite, au pied levé.

M. Couchepin, président de la commission, déclare que la proposition s'est prononcée à l'unanimité contre la proposition de M. Mayer qui, certainement, entraînerait des abus divers. Des communes devraient payer pour d'autres et certaines ne recueilleraient plus devant aucun frais d'entretien.

M. Schröter demande à M. Meyer de ne pas s'entêter et de laisser le Gouvernement étudier sa proposition au lieu d'obliger le Grand Conseil à recommencer un nouveau débat.

M. Meyer se rend à des conseils aussi paternels. Il retire sa proposition en faisant confiner au Conseil d'Etat pour qu'il l'étudie tout de même.

M. Fama fait la proposition à l'article 18 de répartir les frais d'entretien des routes sur ces bases: 1/10 par la commune et 9/10 par l'Etat. Ces mêmes normes subsisteraient à l'intérieur des localités, au lieu que ce soit la commune seule qui se charge de tous les frais d'entretien. Protestation de M. Couchepin qui craint des abus. Etonnement de M. le conseiller d'Etat Troillet devant ces complications nouvelles. C'est un principe admis partout que l'entretien de la route à l'intérieur de la localité incombe à la commune et non pas à l'Etat.

— Si vous voulez, dit M. Troillet, défendre ici des intérêts particuliers au lieu de vous occuper d'un problème général, fabriquez une loi où vous mettez tout dedans, j'espère alors que le peuple la rejettera.

Après une intervention de M. Praz, l'amendement Fama est heureusement rejeté.

M. Bourdin voudrait que l'Etat payât les cantonniers. M. Troillet s'y oppose et les comptes de leurs paiements entreraient dans le compte général.

Comme le souligne M. Couchepin, les cantonniers sont rétribués 70% par l'Etat et 30% par les communes, pour les travaux effectués sur les routes communales.

Loi sur les cours d'eau

Les subventions à la loi sont punies d'amendes ou d'emprisonnement: 10 fr. d'amende pour un jour de prison.

Le cas Salzmann

Dans une salle à moitié vide où somnolent quelques députés, M. le conseiller d'Etat Troillet revient sur le cas Salzmann qui fit déjà couler beaucoup d'encre et beaucoup de salive.

Il y aurait des précédents à cette affaire, et le Conseil d'Etat en a délibéré, mais il n'a pas pris de décision définitive au sujet de ce juge-instructeur entêté.

Quant à la commission, elle n'a pas pu se réunir, et dans ces conditions, M. Troillet voudrait que l'on renvoyât la question à la session de novembre.

M. Couchepin déclare alors que si la commission n'a pas tenu de séance, il faut en imputer la faute au Gouvernement qui n'a pas présenté de rapport.

Il en aurait présenté un, que nous en serions au même point, fait observer M. Troillet.

M. Couchepin, avec le sourire, en convient. Ironique, M. Gaspard de Stockalper trouve qu'il serait vraiment dommage de ne pas renvoyer la question à la session prochaine. Il faut, en effet, goûter jusqu'au bout le comique et le ridicule qui se dégagent de la situation.

Comme toute société bien constituée, il y aura donc, au Grand Conseil, des membres actifs, passifs, des suppléants et des membres honoraires...

Et puis, M. Salzmann ne s'est-il pas fait fabriquer des cartels de visite avec tous ces titres et qualités? Laissons-lui le temps d'en éprouver le stock, avant de le prier de se retirer.

Enfin, le cas Salzmann a partagé les esprits, même au sein du Conseil d'Etat où il a ses partisans.

Le renvoi... tout le monde est au fond d'accord de le demander: les uns parce qu'ils ont un intérêt politique à laisser M. Salzmann jouir du titre envié de député, les autres comme M. de Stockalper, parce qu'ils croient encore que le ridicule peut tuer un adversaire. Hélas! il ne fait que l'étourdir...

La session prorogée s'achève ainsi sur une note amusante et l'on n'en voudra pas trop au sévère et grave magistrat du Haut-Valais de jouer au guignol.

Ils nous aura bien divertis.

La séance est levée à 11 heures 30; la loi sur les élections et votations est renvoyée à plus tard.

Un gros incendie à Monthey

Cette nuit, vers minuit dix, les habitants de Monthey étaient tirés désagréablement de leur sommeil par les sons lugubres du tocsin. Une colonne de feu s'élevait sur la route de Collombey, illuminait sinistrement la colline et le bâtiment de l'établissement de Malévoz.

Le feu venait d'éclater dans une dépendance de la maison de M. Charles Descartes, horticulteur. Un léger foehn attisait les flammes.

Les pompiers se rendirent aussitôt sur les lieux du sinistre. Le bâtiment en feu, qui comprenait un bûcher et une porcherie, n'était déjà plus qu'un vaste brasier menaçant la maison d'habitation sise tout auprès.

Il fallut évacuer rapidement cette dernière car les flammes en léchaient déjà la façade. On put mettre le mobilier en sûreté chez un voisin cloisonnant en le descendant par les fenêtres donnant de l'autre côté du sinistre, car il était impossible de sortir par la porte, tant la chaleur était intense. Les habitants durent suivre d'ailleurs le même chemin que les meubles.

Grâce à l'énergie et prompt intervention des pompiers, le bâtiment d'habitation fut sauvé et le feu circonscrit et maîtrisé. Il était 1 h. 30 environ.

De la dépendance, il ne reste que des débris. Trois porcs gras sont restés dans les flammes. On put sauver le chien au dernier moment, mais à grand-peine.

La maison d'habitation est fortement endommagée par le feu et l'eau.

Impossible de savoir comment le feu a pris. Le propriétaire n'avait rien remarqué d'anormal en faisant au soir la ronde habituelle.

LE CONSEIL FEDERAL ET L'AIDE A L'HOTELLERIE

Les uns après les autres, les diverses branches d'activité du pays s'adressent à la Confédération pour lui demander de les aider à surmonter les difficultés issues de la crise économique. C'est aujourd'hui le tour de l'hôtellerie. L'appui de la Confédération se fera sentir de deux manières. Tandis que M. Schulthess s'efforce de faire revivre la Fiduciaire supprimée il y a quelques années, M. Haebelin porte son effort sur des adoucissements à apporter à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Donnant suite à cette proposition, le Conseil fédéral a adopté lundi le projet de message et une partie des articles d'un projet d'arrêté fédéral touchant la procédure de concordat hypothécaire pour les immeubles appartenant à des hôteliers. On se propose par là d'améliorer la situation des débiteurs, au moyen de prorogations, de suspensions et d'amortissements. Sans ces mesures exceptionnelles, l'hôtellerie suisse irait sans doute, l'hiver prochain, au devant de très sérieux mécomptes.

Cet arrêté fédéral donnera au Conseil fédéral une véritable délégation de pouvoirs qui dépasse le cadre de l'aide à l'hôtellerie: il sera autorisé à appliquer ce système à d'autres catégories de débiteurs atteints par la crise si elles souscrivent à la même condition, savoir de confier leur assainissement à une institution analogue à celle de la Fiduciaire. Il ne reste plus à examiner que des points de détail, ce qui permettra à M. Haebelin de partir pour ses vacances jeudi prochain. Les dernières décisions seront prises samedi.

Le Conseil fédéral a encore arrêté la tenue des réponses à donner à une question de M. Grimm, concernant le maintien au bénéfice de l'encouragement à la production laitière de sociétés qui distribuent de forts tantièmes; il observe que ces sociétés sont internationales et que leur activité en Suisse se soldent par des déficits. Il a enfin approuvé les réponses à donner aux interpellations de MM. Perrier et Rochat, concernant le maintien de l'ordre public, ainsi que celle de M. Musy, au sujet du contrôle des banques.

Le récit d'un rescapé du „Georges-Philippar“

Les «Dernières nouvelles» publient le récit d'un ingénieur russe, M. B., qui a échappé à la «Georges Philippar» et fut recueilli par le navire russe «Sovietskaia Nef». La nuit du 16 mai, M. C. s'était éveillé à 2 h. 15. La cabine était pleine de fumée. Des cris de femmes retentissaient au dehors. Ayant compris ce qui arrivait, il s'empressa de réveiller ses deux compagnons allemands et les trois quittèrent la cabine...

L'évacuation du navire se faisait dans un calme parfait. M. B. prit place dans la quatrième embarcation de sauvetage. Au lieu de 60 personnes, elle en contenait 98 et présentait un spectacle atroce: une jeune fille agonisait, couverte de brûlures, beaucoup de blessés gémissaient, un capitaine d'infanterie tenait dans ses bras un bébé et pleurait: sa femme et son autre enfant avaient péri dans les flammes...

Deux heures plus tard, les sinistrés rencontrèrent le «Sovietskaia Nef». L'émigré qui, jadis, faisait partie de l'armée blanche ne fut guère rassuré par la vue de ce navire. Il attendait le pire des bolchéviks qui s'y trouvaient. Une fois sur le pont de la «Sovietskaia Nef», M. B. fut frappé par l'absence presque totale de l'équipage. Seuls le capitaine, Alexéiev, le steward, le second maître et les mécaniciens étaient restés à leurs postes. Le capitaine avait expédié 42 personnes au sauvetage des naufragés. Le premier qui fut sauvé était un bébé de trois mois que sa mère tenait d'un bras, en nageant. Les cinq canots de sauvetage commandés par des officiers russes travaillaient vite. Ayant sauvé toutes les personnes qui se noyaient, ils se sont approchés du «Philippar» en flammes et tâchèrent de tirer du péril ceux de ses passagers qui étaient restés à bord du navire. Dans ces opérations de sauvetage, les marins russes ont fait preuve d'un grand dévouement, de sang-froid et de courage. A 8 heures du matin, il n'y avait plus personne dans l'eau, ni sur le «Philippar».

Le capitaine, le médecin et les officiers de la «Sovietskaia Nef» avaient cédé leurs cabines aux femmes et aux enfants et s'étaient installés à la belle étoile, sur le pont. Le médecin avait beaucoup de travail, le nombre des blessés atteignant 50. Du thé, des biscuits, des galettes, du beurre furent mis par les Russes à la disposition des rescapés. Il y avait beaucoup de provisions sur le navire soviétique, revenant sans escale de Vladivostok à Batoum. Les marins russes se dépouillèrent de tout ce qu'ils avaient pour aider les sinistrés. De leurs vêtements, ils n'avaient conservé que des caleçons de bain et circulaient nu-pieds et nu-tête sur leur navire.

M. B. a servi d'interprète entre le capitaine russe Alexéiev ne sachant dire en français que «bonjour» et «merci», de même que tous les membres de son équipage et le capitaine du «Philippar», qui ne savait pas un mot de russe.

Ayant examiné le navire et ayant fait connaissance avec les matelots, M. B. décrit ses impressions. La même cuisine se fait pour tout l'équipage, mais le capitaine, le steward, le médecin et le pilote mangent séparément. Les matelots ont leur «coin de Lénine» et un fumoir: les officiers leur salon. Le navire a été lancé en France, il y a un an. De construction moderne, il est proprement tenu et se trouve en parfait état. Des petites cabines à deux ou trois places sont destinées aux matelots.

La première chose que les matelots russes montrèrent à M. B. fut le «coin de Lénine»: piano, T. S. F., guitares, un énorme portrait de Lénine, les murs couverts de proclamations, la table submergée de brochures: «Instruction à la jeunesse communiste», «La „légende“ du rapt de Koutieпов», etc. A en juger d'après l'aspect extérieur, ces brochures ne sont lues par personne. Aucune propagande ne se fait parmi les officiers.

Tout l'équipage est composé de jeunesse communiste, sauf le capitaine et le médecin, qui sont des «sans-parti».

M. B. s'est mis à la table des matelots. Il fut bombardé de questions concernant la vie à l'étranger. Ces Russes qui vivent dans un isolement complet ignoraient l'assassinat de Paul Doumer. Ils ont bien un poste de T.S.F., mais l'opérateur ne sait que le russe. On regarda de coin M. B. quand on apprit qu'il était émigré. Les matelots cherchèrent à l'attirer en Russie. — Vous avez assez travaillé pour les capitalistes, venez donc participer à notre grande œuvre! — Je serai fusillé! — Pas plus! Nous avons besoin d'un mécanicien. Restez! Une fois à Batoum, nous aviserons la Guépéou. Vous ne risquez rien! Mais M. B. déclina l'aimable proposition de ses compatriotes.

Les matelots furent très étonnés d'apprendre qu'il n'y avait pas de queues en France pour se procurer les produits alimentaires, que maint ouvrier possédait sa maisonnette, sa moto... Sincèrement, ils croyaient que c'est en U. R. S. S. que les ouvriers bénéficient du maximum de liberté et de confort. Ils furent ébahis par le montant des salaires français. Le capitaine Alexéiev touche, en argent français, 300 fr. par mois et un matelot de la «Sovietskaia Nef» 30 fr.

La nuit, M. B. partagea la cabine du chauffeur. Ce dernier, «un vieux communiste de 1918» comme il s'intitulait lui-même, avait combattu à Alexandrovsk pendant la guerre civile. Il faisait partie d'un corps de matelots.

M. B. avait pris part au même combat, mais il était dans l'armée blanche. La connaissance de ce fait n'a pas empêché le chauffeur d'être extrêmement hospitalier envers son hôte, de lui faire boire du vin et de lui céder sa couchette. Il y avait dans la cabine de ce communiste avéré une petite icône de Nicolas le Thaumaturge, le patron des marins!

M. B. conclut en ces termes: — Ce ne sont pas des bolchéviks, ce sont des marins russes dans la plus haute acception du mot, qui ont été mes sauveurs. »

CANTON DU VALAIS

Une bagarre aux Combes

(Corr. part.) Dimanche soir, aux Combes, deux habitants de cette localité ont été assaillis de la manière la plus violente et la plus sauvage, par des inconnus.

M. Savioz Jérémie reçut de nombreux coups sur tout le corps qui lui firent des plaies profondes; il eut, d'autre part, la mâchoire enfoncée.

Quant à M. Quarroz Albert, son état est grave et inspire de l'inquiétude. Le Dr. A. Germanier appelé d'urgence, constata un enfoncement du crâne et fit transporter les blessés à sa clinique.

La police recherche les coupables.

**

Suivant les nouveaux renseignements que nous avons obtenus sur cette affaire, c'est aux Combes dans la commune de Grimisuat et non loin du Café des Amis, que cette bagarre eut lieu.

Quatre personnes ont été blessées dont deux grièvement. La police de sûreté de Sion ouvrit une enquête immédiate et réussit à reconstituer les faits. Des individus ont tiré des coups de feu.

Il semble qu'il ait eu de la part des victimes une provocation. Les coupables n'en devront pas moins répondre de leurs actes.

Mort en tombant d'une échelle

Un accident mortel est survenu à St-Maurice.

Le nommé François Donnet, domestique depuis de longues années à la famille Rappaz, voiturier, se trouvant à la grange, est tombé d'une échelle si malencontreusement qu'il se fractura le crâne. La mort fut instantanée. On assure que la victime a dû être surprise, sur l'échelle, par un étourdissement. François Donnet était âgé de 61 ans. Le corps a été ramené à Monthey, commune d'origine, où il sera inhumé.

Un accident mortel à Vétroz

(Corr. part.) Hier a été enseveli à Vétroz M. Louis Moren, décédé des suites d'un accident de travail. Alors qu'il rentrait un voyage de foire, son cheval s'est emballé et le malheureux paysan fut projeté si violemment sur le sol qu'il se fractura la nuque. Il laisse une famille de six enfants dans la désolation.

Accidents de la circulation

Près du village de Vex, une voiture automobile à pont est sortie de la route et a dégringolé dans un talus. Il s'agit de la machine de M. Beyerle, parqueter à Montreux. Ce dernier a été conduit à son domicile, tandis que son chauffeur est soigné à l'hôpital de Sion. Une troisième personne s'est tirée de l'aventure sans égratignure. La voiture est démolie.

**

Un camion séduisois, conduit par M. Eckert, s'est renversé près de Sion, sur la route cantonale. M. Eckert et sa femme ont été assez grièvement blessés par des éclats de verre.

**

Un gros camion de la maison Weber, à Vevey, qui transportait du fossé en Bois de Finges, est tombé dans un fossé en bordure de la route cantonale, peu avant Sierre. Le chauffeur a été légèrement blessé.

VOTATION MOUVEMENTÉE

Dimanche dernier, les citoyens de la commune de St-Jean, dans le val d'Anniviers, étaient appelés aux urnes pour décider la construction d'une route reliant Sierre par la rive gauche de la Navizeuse, soit par Vercorin, le joli site bien connu des touristes. La mise en chantier fut décidée à une majorité de trois voix seulement, sur une centaine de votants. Ce n'est pas que les citoyens de cette commune soient des ennemis systématiques de tout progrès, mais ils pensent que les temps sont difficiles et veulent s'éviter de nouveaux impôts. A la sortie de la salle communale, de violentes altercations eurent lieu entre les deux parties, mais, heureusement, il n'y eut aucune suite fâcheuse à déplorer.

Cependant, à la nuit tombante, retentit une série de coups de feu dans l'un des villages de cette commune. L'on crut immédiatement à une issue fatale de la journée, mais ces

détonations marquaient tout simplement la joie quelque peu bruyante des heureux vainqueurs des urnes.

LA RESTAURATION DE LA CURE D'ARDBON

(Corr. part.) La commune d'Ardbon, qui ne recule devant aucun sacrifice concernant le bien de ses administrés, a décidé la restauration de la cure, qui est de date fort ancienne. Les frais de travaux dont le devis se monte à 40,000 fr., sont répartis entre la commune et les avoies paroissiales. M. Derivaz, le pasteur aimé de ses ouailles, mérite bien une demeure en rapport avec son église.

Nous lui souhaitons qu'il puisse vivre longtemps dans sa nouvelle habitation.

KERMESSE A ARBAZ

(Comm.) Non!... on ne l'a dit. — Mais je ne crois pas que le 10 juillet prochain ça fera mauvais temps!

D'ailleurs, c'est simple, le soleil est de rigueur parce qu'il est de «saison». Vous, heureux acheteurs de billets de la tombola d'Arbaz, vous pourrez jouir sans crainte et dans un panorama magnifique, des fruits de vos biens de ce monde!

«L'Echo des Alpes» ne répètera pas le rite habituel vous chantant la légende de jombons succulents, de fromages légués par les ancêtres, les vins garantis du pays et «naturels» ou les produits protégés par «l'arbalète» et achetés en Italie. Non! Nous dirons simplement que le 10 juillet prochain, tous les promeneurs trouveront à Arbaz une fête champêtre, une agréable fête de famille, où parents et enfants, personnes âgées et jeunes gens trouveront de quoi satisfaire les plus difficiles.

Accourez donc en foule, vous trouverez à Arbaz la chaude sympathie d'une population laborieuse et économe, mais aux moyens limités. (Voir aux annonces.)



MARCHE

EPREUVE DE MARCHE DE LA 1re DIVISION Martigny, 21 août 1932

(Comm.) Cette épreuve qui coïncide avec l'épreuve de marche civile de 184 km., organisée par le Martigny-Sports, est placée sous les auspices de la Société valaisanne des officiers.

L'épreuve comprendra un concours individuel et un concours unitaires.

Le parcours est le suivant: Martigny-Ville, Fully, Saillon, Leytron, Riddes, Saxon, Charat, Martigny, soit 32 km.

La finance d'inscription, y compris l'assurance-accident, est de fr. 3.—

Déjà d'inscription, 15 août.

Les dossards seront distribués dans l'ordre des inscriptions.

Tous les renseignements au sujet de cette épreuve peuvent être demandés à M. le capitaine Clouet, président du comité d'organisation, à Martigny-Ville.

Le Comité de Presse.

FOOTBALL

Le tournoi annuel du F. C. Montana

Le tournoi annuel du F. C. Montana a eu lieu au Parc des Sports, le dimanche 3 juillet, par un temps superbe, que l'on n'aurait guère espéré la veille. Aussi les équipes qui firent le déplacement purent-elles jouir pleinement de cette belle journée à la montagne. Les matchs eurent lieu comme prévu au milieu d'une belle assistance de spectateurs venus de la station et des villages d'alentour. Ils furent arbitrés par MM. Yeri de Monthey et Rittler de Sierre, qui dirigèrent les jeux avec l'autorité qu'on leur connaît. Voici le classement:

Série A. 1er Martigny I qui gagne pour la seconde fois la coupe-Challenge «Turmac». 2me, Sierre I; 3me, Viège I; 4mes ex-aequo Granges I et Chalais I; 5me, Montana I.

Série B. 1er Granges II, qui gagne pour une année la coupe-Challenge P. de Preux. 2me, Brigue I; 3me, Grône II; 4mes, Varonne I et St-Léonard I; 5me, Montana II.

GYMNASTIQUE

La gymnastique féminine à la fête fédérale d'Aarau

On nous écrit:

Les manifestations qui doivent marquer à la fois le Centenaire de la fondation de la S. F. G. et la 60me fête fédérale de gymnastique, débuteront samedi le 9 juillet par les démonstrations des sections se rattachant à l'Association suisse des sections de gymnastique féminine.

C'est afin d'éviter toute remarque désobligeante que les dirigeants de cette organisation ont pris des dispositions pour que les gyms-dames célèbrent ce grand événement indépendamment des gymnastes. Cette attitude est tout à leur honneur.

Le programme de la manifestation de samedi et dimanche prévoit notamment des jeux en plein air, des exercices rythmiques, des danses populaires, certains exercices athlétiques, des courses-estafettes, de la natation, etc. Il y aura des productions individuelles, par sections et par associations. Le tout trouvera son apothéose dans l'exécution des préliminaires d'ensemble auxquels prendront part quelque cinq mille gyms-dames.

Du Valais seules les sections de Sion et de Viège feront le déplacement à Aarau. Ces deux groupements méritent d'être complimentés pour leur louable et courageuse initiative. Aussi leur souhaite-t-on tout le succès qu'ils méritent.

M.

Chronique agricole

NOS ABRICOTS

Rendement et qualité. La récolte de 1932 s'annonce abondante comme jamais elle ne le fut. Il faut attribuer ce fait réjouissant à un temps propice lors de la floraison et aussi au développement des jeunes plantations. Cette récolte, évaluée approximativement à 5 millions kg., dépasse de beaucoup les précédentes. (1929: 800.000 kg., 1930: 1.200.000 kg., qualité inférieure par suite des intempéries). 1931: 1.200.000 kg., qualité superbe).
Quelle sera la qualité de 1932? Jusqu'au 25 juin, le temps froid persistant fut plutôt préjudiciable aux fruits, car en certains endroits, les épidermes s'en ressentent. Pour atténuer cet accident, espérons dès maintenant une température plus clémente.

Outre le temps, il est encore un autre facteur influant sur la qualité, c'est la quantité. En arboriculture on dit: quantité au détriment de qualité et réciproquement, ceci avec raison, car dans le rendement d'un arbre il y a des limites de capacité; celle-ci est-elle dépassée, le produit en souffre. Autrement dit, pour les abricotiers chargés à l'extrême, on peut craindre qu'une partie des fruits ne pouvant être alimentés suffisamment, restent petits ou présentent des signes de dépérissement (fruits ridés). La destruction partielle du feuillage par les hannetons y contribue également.

Écoulement. Voyons quelles sont les observations qui nous sont adressées sur les marchés suisses pour nos produits en général; elles ne concernent en aucune façon la qualité qui est admise sans conteste, mais bien le peu de soins apportés jusqu'ici à notre présentation, à nos emballages, à notre triage défectueux. Cette impression défavorable est traduite par cette appréciation qui reflète l'opinion des acheteurs. Lorsque notre marchandise sera présentée et soignée de façon à supporter la comparaison avec celle de l'étranger, à ce moment les préférences du public vous seront acquises. On ne nous demande là rien d'excessif, à nous de continuer à faire l'effort nécessaire!

L'année dernière sur le marché de Berne et ailleurs, on fit cette constatation au début de la campagne: les premiers abricots furent cotés à des prix élevés, pour en bénéficier, les producteurs eurent tendance à cueillir trop vert, la qualité n'étant plus conforme, la baisse fut immédiate et... les prix ne remontèrent plus. Donc, sachons cueillir à point. Pour éviter cette faute on a suggéré l'idée de fixer une date officielle de cueillette; après enquête faite, cette mesure n'est pas applicable, différences de maturité s'y opposent.

Standardisation. Qu'entend-on par marchandise conforme? C'est-à-dire conforme au standard adopté. Pour lutter avantageusement, il est indispensable de standardiser les qualités et les emballages. C'est par là que l'on doit commencer. Les qualités seront les suivantes:

1. Choix extra; 2. Choix; 3. Qualité commerciale.
A chacune de ces qualités correspondra un emballage spécial. Cette méthode exige non seulement le triage, mais aussi le calibrage, nous ne pouvons prétendre pour un début à cette perfection; commençons par l'élémentaire, c'est-à-dire par l'adoption d'un standard concernant simplement l'état sain de marchandise en général, soit la **qualité dite commerciale**. Ces standards adoptés en pays voisins sont définis comme suit:

1. **Qualité extra.** Variété: une seule; apparence: aucun défaut extérieur; maturité: suffisante; forme: parfaitement régulière; grossueur: diamètre minimum 50 mm.
2. **Qualité Choix.** Mêmes observations. Seul le calibre diffère — diamètre minimum 35 mm. et forme normale.
3. **Qualité commerciale.** Ensemble des fruits provenant d'une cueillette de la même variété à l'exclusion de ceux trop petits, crevés, de maturité insuffisante ou présentant des signes de dépérissement (fruits ridés).

Emballages. La standardisation de l'emballage doit être envisagée pour le futur et d'une façon uniforme. Les emballages recommandés sont:

a) Le plateau à 1 rang pour la qualité extra (emballage perdu).
b) La cageotte rectangulaire (cageot) à 2 ou 3 rangs pour la qualité choix (emballage retour).
c) Le billot (genre Mussy) de 9 kg. ou 12,500 kg. pour la qualité commerciale (emballage retour).
En Valais, certains expéditeurs préconisent la caisse à pommes remplie aux 2/3 (20 kg.) et les basquets (cageottes coniques, 10 kg.), emballage de provenance étrangère, considéré comme perdu et qui ne devrait pas être réemployé une seconde fois.
D'ailleurs, cette question d'emballage doit être discutée, car les possibilités de fabrication indigène et le cachet local peuvent jouer un rôle.

Contrôle. Pour terminer, deux mots sur le contrôle de nos fruits. Il fut inauguré en 1931 pour les pommes, il est en vigueur actuellement pour les fraises, il doit continuer ses effets sur les abricots. L'estampille ou l'étiquette de garantie laisse une excellente impression chez nos Confédérés et prouve en notre faveur. Elle contribuera puissamment à faire valoir notre production et à accroître notre réputation. Sa suppression aurait des conséquences fâcheuses. L'exécution du contrôle n'est pas une tâche aisée, pour le faciliter et assainir notre marché, chaque producteur lors de la récolte, devrait être persuadé des conséquences d'une cueillette soignée et de l'élimination sérieuse de toute marchandise non vendable.

Station cantonale d'arboriculture:
Ch. Benoit.

Nos enfants et nous

L'enterrement du moineau

Marianne avait pâli depuis la mort de Lulu, la grand-mère inquiète lui avait promis un moineau plus beau. Mais Marianne était fidèle à ses joies comme à ses peines, elle répondait d'une petite voix lasse:

— Non, mémé, je ne pourrais pas aimer un autre Lulu.

Elle se promenait avec sa sœur, et lui disait: — Tu vois, c'est sur cette branche que Lulu a sauté, et Louise se mettait à pleurer. Marianne sentait un grand poids en dedans. Rien ne l'amusa. Parfois, le soir dans son petit lit, elle serrait sa poupée dans ses bras et pleurait en disant: — Petit Jésus, prenez Lulu au paradis des moineaux... et s'endormait la gorge serrée.

C'est aujourd'hui l'enterrement solennel de Lulu, qui est dans son cercueil depuis 3 jours. Il repose couché sur un petit coussin de soie rose, il y a des fleurs, des marguerites, des coquelicots, des trèfles, des fleurs de cerisiers, enfin tout ce qu'on a pu trouver de mieux. Marianne est émue. Quand même comme moineau était aimé! ça la console un tout petit peu, mais les autres oublièrent vite.

Gaston sera le fossoyeur. On enterra Lulu sous le cerisier près de l'étang. Gaston arrive en trombe: — Ça y est, j'ai fait le trou!

Marianne retient ses larmes. Elle met le voile noir de mémé sur la tête. Louise, le grand chèle noir. Elles se donnent le bras, la douleur les unit. Jean-Jean porte le cercueil. Germaine dit: — Ce pauvre Lulu.

Gaston lui crie: — Tais-toi, c'est défendu de parler à un enterrement.

On arrive. Jean-Jean met la boîte dans le trou, alors Marianne sent son cœur battre si fort... si fort... elle porte la main là, pour tenir...

Gaston prend sa pelle et rebouche le trou. Il demande: — Qui c'est qu'à la croix?

Jean-Jean donne la croix, deux bouts de bois cloqués ensemble. Il regarde Marianne, s'approche d'elle et doucement lui dit:

— Pleure plus, dis... quand on sera grand on se mariera... et on achètera tous les moineaux du monde.

Alors Marianne le prenant par la main, lui sourit à travers ses larmes.

Le jugement de Lisette

Il fallait punir Lisette de son crime, aussi avait-on réuni tous les amis dans l'escalier. Il y avait Germaine et Jean-Jean sur la première marche. Gaston et Louise sur la deuxième. Marianne était assise en bas sur un petit tabouret. On jugeait la coupable.

— A toi, Gaston.

— Il faut lui couper les dents puisqu'elle a mordu Lulu!

— Non, dit Marianne, c'est trop méchant.

— Les filles c'est bête, ça n'a pas de courage, riposta Gaston.

— C'est mon chat, dit Louise, on est libre!

— Et toi, Jean-Jean? Il faut le mettre en prison?

— Où? demanda Marianne.

— Dans la cave.

Gaston ricana: — Il sera bien content de bouffer des souris. L'argument était sans réplique, personne ne souffla mot.

Marianne n'avait plus l'envie de se venger de Lisette, mais elle ne pouvait pas se dérober, la justice suivait son cours.

— Si on l'enfermait dans le petit réduit?, dit Louise. La condamnation fut acceptée.

Maintenant il fallait trouver la coupable qui n'avait pas répondu à la sommation de paraître devant ses juges. La criminelle dormait près du feu, elle avait depuis longtemps oublié son forfait. Les gosses s'approchèrent à pas de loup, les uns derrière les autres, comme les Indiens dans les livres d'images, s'emparèrent de Lisette et la lancèrent dans le réduit.

Marianne pensait qu'elle était bien coupable Lisette, mais mémé n'avait-elle pas dit que les chats mangent tous les oiseaux? Qu'elle, Marianne, mange des petits poulets! Si pour ça on la mettait au cachot! Il fallait bien manger de la soupe et de la viande pour grandir. Si Lisette avait mangé un autre moineau, mais Lulu...

Lisette miaulait maintenant et Marianne était bien malheureuse.

Louise dit: — Tu entends Lisette qui pleure?

— C'est bien fait, répond méchamment Marianne, et on alla jouer dans le verger.

C'était déjà bien tard, tout le monde dormait, même Lisette dans son placard... Alors Marianne se leva doucement, prit sous son oreiller un petit paquet et se dirigea à tâton vers le réduit. Lisette la regardait, il lui sembla, avec des yeux pleins de tristesses et de reproches. Alors Marianne s'agenouilla, sortit du papier un petit morceau de viande et dit à la chatte en la caressant: — Ne sois pas triste, ma Lisette, je t'aime bien quand même, et s'en retourna sur la pointe des pieds.

Longtemps elle pensa qu'elle avait mangé le petit lapin blanc, Coin-Coin le canard, et elle s'endormit contente d'avoir pardonné à Lisette.

Marguerite Maurer.

Une visite imposante au Valais

(Corr. part.) Samedi vers midi, notre ville fourmillait d'automobiles aux couleurs zurichoises. C'était la section de Zurich de l'Automobile-Club de Suisse, qui, avec une cinquantaine de voitures, était venue dans notre pays, pour y admirer ses beautés et pour faire une visite à la section-sœur du Valais. Par un temps splendide, les Zurichois ont passé jeudi le Grimsel avec première étape à Gletsch, pour descendre ensuite la riantة vallée de Conches. A Viège, un train spécial attendait tout ce monde et à 7 h. l'on se trouvait à Zermatt, la reine des stations alpêtres suisses. Charmant accueil par la famille Seiler — de même à Rhyfelalp par M. Jos. Seiler-Bonvin — et après une soirée dansante au « Mont-Cervin », tous nos automobilistes (une fois pour deux jours sans autos) s'en furent prendre leur quartier à l'Hôtel Victoria. Vendredi matin par un ciel sans nuages, départ pour le Gornergrat. Ce fut un moment impressionnant, celui de se trouver à 3170 m. entouré de tous les glaciers et nos cimes les plus hautes. On admettait sans contradiction que le Gornergrat est un des plus jolis coins non seulement de la Suisse, mais du monde entier. La matinée passa malheureusement trop vite et il fallut songer au retour à Rhyfelalp, où M. Seiler-Bonvin nous attendit avec sa grâce habituelle et nous fit servir un dîner exquis, qui fit honneur à l'hôtellerie valaisanne.

On se donna rendez-vous pour samedi au Bois de Finges et à Savièse ensuite. On ne doutait pas que le temps changerait pendant la nuit et bouleverserait tout le joli programme préparé par la section valaisanne pour cette troisième journée en Valais. Depuis 5 heures du matin, une pluie torrentielle tombait et pendant que les Zurichois quittaient Zermatt sans même plus voir le Cervin, les Valaisans étaient dans l'inquiétude, et à 9 h. ils étaient obligés de prendre la décision de remplacer la réception du Bois de Finges par un apéritif à l'Hôtel de la Planta et la rôtisserie du château de la Soie par un banquet à l'Hôtel de la Paix. Ce fut bien dommage, car les Zurichois, qui, pour la plupart, ne connaissent pas notre plat national ni surtout le joli coin de Savièse, où il devait être servi en plein air, ont bien dû regretter ce changement. Mais un peu avant midi, toute la caravane des 50 voitures se trouvait sur la place de la Planta et la réception chaleureuse que nos Valaisans firent à leurs collègues de Zurich, fit vite oublier les mauvais temps. Au banquet, M. Wegener, — l'organisateur de cette course en Valais, — offrit aux amis de Zurich une channe valaisanne au nom de la section et dans un discours approfondi et venant du cœur, il dit à nos Confédérés le plaisir que le Valais éprouve chaque fois qu'il peut saluer les autres Suisses chez nous. Il remercia les Zurichois de ne pas être allés à l'étranger et d'avoir, par leur course en Valais, soutenue l'industrie hôtelière indigène, qui en a grand besoin par ces temps de crise.

M. le député Gassmann, vice-président de la section de Zurich, prit à son tour la parole pour dire combien lui et ses amis sont heureux et fiers de se trouver dans ce beau pays du Valais, qui tout le monde aime. Il promit de faire son possible pour soutenir encore davantage ce canton, dont la population de la montagne surtout, a la vie si dure. Il dit qu'en effet, la grande section de Zurich de l'A. C. S. avait jusqu'à l'an dernier, l'habitude de faire sa grande course annuelle à l'étranger, mais que maintenant, où nos frontières sont pour ainsi dire fermées aux étrangers, il est du devoir des bons Suisses de rester dans leur pays et de s'entraider mutuellement. D'ailleurs, ajoute-t-il, nous ne perdons rien, car nous apprenons à connaître les jolis sites de notre belle Suisse, que bien souvent beaucoup d'entre nous ne connaissons pas. De son côté, il offre la grande channe zurichoise à la section Valais de l'A. C. S. et une autre à son président, M. Wegener, et, au nom des dames présentes, un immense bouquet à Mme Wegener, la collaboratrice de son mari dans cette organisation.

On se lève de table en chantant l'hymne national suisse et on prend congé de MM. Escher et Quennoz en les félicitant de l'excellent banquet qu'ils ont servi et qui n'a été commandé qu'à 10 h. du matin. Ensuite se fut la tournée des caves de Sion, que leurs propriétaires, MM. Ch. et F. Bonvin, P. de Torrenté et R. Gilliard, mirent gracieusement à disposition des hôtes du Valais. Un petit groupe était réuni dans la «Grotte» de M. Gay et là encore, un Zurichois dit à M. Gay et aux autres Valaisans, combien ils étaient contents de leur course en Valais. Vers 5 h., tout le monde s'en alla. On traversa Leytron, Saillon, Fully, ces trois jolis villages du vignoble valaisan. Les Zurichois eurent un plaisir spécial de s'arrêter un instant à Saillon, qui leur était connu par le roman «Farinet» de Ramuz, qui vient de paraître en feuilleton dans la «Neue Zürcher Zeitung».

On visita encore La Sarvaz, ce beau domaine qui fait honneur au Valais et à ses propriétaires, et la journée s'acheva dans les caves Orsat à Martigny, où une dernière réception eut lieu.

Chronique Locale.

MORT D'UN PROFESSEUR

(Corr. part.) L'Ecole normale de Sion vient d'être durement frappée par la mort de M. Joseph Heissler, Marianiste, professeur de géométrie et d'allemand, enlevé à l'âge de 64 ans par une pénible maladie de cœur, très chrétiennement supportée.

Ceux qui ont pu apprécier l'activité et le dévouement de ce savant maître, comprendront toute l'étendue de la perte subie par l'Ecole en question. M. Heissler a gagné un repos bien mérité et dont il ignorait, de son vivant, soit le nom ou même l'existence. Que la terre lui soit légère.

Notre très profonde sympathie s'adresse, en ces tristes circonstances, à tous les Marianistes, et particulièrement à M. le professeur A. Hoch, le très distingué directeur de l'Ecole normale de Sion. A. Gh.

CHEZ LES MAITRES-TONNELIERS

L'Association suisse des maîtres-tonneliers a tenu séance les 2 et 3 juillet à Sion, sous la présidence de M. R. Rigert, de Zurich. Cette assemblée générale avait vu accourir de très nombreux délégués de toute la Suisse. Après l'expédition des affaires statutaires, une discussion eut lieu relative à l'activité durant ce dernier exercice, aux travaux de propagande dont on a enregistré le succès, à la question des examens pour l'obtention du diplôme de maître-tonnelier et au rétablissement de ces examens dans toute leur étendue au cours de l'année prochaine. La caisse de décès, fondée il y a quelques années grâce à la générosité de l'Association, s'est révélée au cours de cet exercice comme une institution des plus utiles. De plus, la fondation d'une nouvelle section à Soleure est une preuve réjouissante de l'activité de l'association. C'est dans cette dernière ville qu'aura lieu l'année prochaine l'assemblée générale des maîtres-tonneliers.

A L'ALPE DE THYON

Nous avons assisté hier aux plus belles corridas que l'on puisse voir. Ce fut là-haut sur l'alpe de Thyon dans un décor merveilleux. Le magnifique troupeau de l'alpage s'affronta dans des luttes épiques pour la conquête du titre de reine.

Après plusieurs combats passionnants, c'est «Reimon», la superbe bête du capitaine Pitteloud Alphonse, buraliste postal à Vex, qui remporta la victoire. Le titre de vice-reine fut décerné à la bête de M. Emile Hugin à la Muraz. Ces deux vaches peuvent être citées comme les plus beaux représentants de la race d'Hérens tant par leur forme, par leur force, que leur qualité de vache laitière. Les bêtes de M. Philomen Pitteloud à Chandoline, M. Favre à Vex et de l'Hôpital de Sion firent également de belles passes de lutte et se classent parmi les meilleures du troupeau.

AVIS AUX AMIES DU SPORT

On nous prie d'insérer:

Un vélo-club de dames va se fonder tout prochainement, et les demoiselles désireuses de faire partie de cette société sont priées de se présenter lundi soir 10 juillet, à 8 h. 30 précises, au tea-room du Casino.

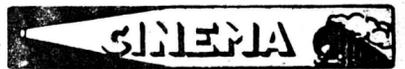
Finance d'entrée: fr. 3.— Nous espérons que nombreuses seront les demoiselles qui répondront à l'appel d'une nouvelle société qui est une satire très poussée des mœurs sportives actuelles. A lundi soir!

Le Comité provisoire.

DANS LES SOCIÉTÉS

1903

Classe 1903. Les contemporains de la classe 1903 sont convoqués en assemblée générale demain jeudi 7 juillet, à 20 h. 30, au Café Tavernier. Présence indispensable.



Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction

Au Lux Sonore

« Tout s'arrange »

(Comm.) Un amusant vaudeville joué par une troupe d'artistes consommés. L'auteur a réuni dans son œuvre tous les éléments comiques, quiproques, gaffes majeures, fausses sorties, personnages burlesques, qui forment la trame de tout bon vaudeville. Mais on sait qu'il ne suffit pas de grouper ces éléments comiques pour réaliser un spectacle réussi. Il faut savoir les ordonner et surtout les doser savamment. Une erreur, un manque de tact et tout est gâché. Un quiproquo outré n'a plus de sel. On peut être rassuré en ce qui concerne « Tout s'arrange », on se divertira à aller suivre les extraordinaires aventures de Robert Michelot. Dans ce film, tout n'est que gaieté et les situations comiques s'y succèdent à un rythme vertigineux. Armand Bernard, André Roanne, Suzanne Dehelly et Marcel Vallée donnent à ce vaudeville un cadre de fantaisie et d'humour.

Ce grand film comique sera projeté à partir de mercredi soir à 20 h. 30.

Humour anglais

Le papa. — Vous voulez épouser ma fille, jeune homme? Vous savez sans doute que je viens de perdre toute ma fortune, qu'il ne me reste plus rien, absolument rien?

Le prétendant. — Ah!... Cela m'afflige profondément, monsieur. Dans ces conditions, je ne voudrais pour rien au monde vous enlever encore votre fille unique!

Capitole Sonore

Judi 7, Vendredi 8, Samedi 9 Juillet, Soirées à 20 heures 30
Dimanche 10, Matinée à 14 heures 30, Soirée à 20 heures 30



Un film à intrigue mystérieuse avec

HARRY BAUR

Les 5 Gentlemen Maudits

100% parlant français

D'après le roman d'André Renze, avec Rosine Deréan, Robert le Vigan, René Lefebvre

Arbaz

Dimanche 10 juillet 1932, dès 13 h.

Tirage de la Tombola et KERMESSE

organisée par la Société de chant « Echo des Alpes », Arbaz, avec le concours de la Société de musique « Echo du Rawyl », Ayent

Tombola Jeux divers **Cantine**
avec de superbes prix

Service de camions. Départ, sommet du Grand-Pont

Lux-Sonore

Du mercredi 6 au dimanche 10 juillet, à 20 h. 30
Dimanche, matinée à 14 h. 30

Un grand film comique, 100% parlé et chanté français

TOUT S'ARRANGE

avec Armand Bernard et André Roanne. Dans ce film, tout n'est que gaieté et les situations comiques s'y succèdent avec un rythme vertigineux.

La salle est maintenue très fraîche

A vendre

une table ronde avec rallonge de 2 m. 50, ainsi qu'un lit à une place.
S'adr. au bureau du journal.



La reine des chicorées

Bonne laveuse-pepasseuse

cherche linge à domicile. Prix très modérés. S'adr.: bureau du journal.

51 ans de succès
ALCOOL DE MENTHE AMERICAINE
Boisson hygiénique, rafraichissante et digestive

AVIS

Les réclamations des abonnés étant le seul contrôle du service des Offices de Poste, les personnes qui auraient à signaler des irrégularités dans la distribution du JOURNAL d' FEUILLE D'AVIS DU VALAIS sont priées d'en informer chaque fois notre bureau.

On cherche de suite **Jeune fille** comme bonne à tout faire pour 2 mois à la montagne. S'adr. aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

Monsieur qualifié dans les affaires, cherche dans commerce, etc. **association** ou emploi intéressé avec apport. Offres sous P. 3534 S, Publicitas, Sion.

Université Commerciale St-Gall

Le programme pour le semestre d'hiver qui commencera le 12 octobre, sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande au secrétariat.

Demandez toujours et partout le « Journal et Feuille d'Avis du Valais »

Vous trouvez à la Boucherie Chevaline, 28, Rue du Rhône, Sion, **saucisse ménage** moitié porc, à fr. 1.50 le Kg., 10 cts. le bout. **Délicieuses** Expédition, 1/2 port payé

On offre à louer aux Mayens de Sion un **GRAND CHALET** composé de 8 chambres, complètement meublé, et à proximité de la grande route. Conditions favorables. Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à l'avocat Joseph Rossier, à Sion.

Mayens de Sion A louer du 1er juillet au 30 septembre 1932, appartement de 6 pièces et cuisine. Prix fr. 650.—. Pour renseignements, s'adresser sous chiffre 1250 au bureau du journal.

A LOUER appartement de 3 chambres et cuisine à Nax. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

A louer à la Planta jolie chambre très ensoleillée, chauffage central. S'adresser à Mme Wirthner, Sion.

Dimanche 10 juillet au **Café Pierre Praz, Hte-Nendaz** **MATCH aux QUILLES** et **Bal** organisés par la Société de Jeunesse de Haute-Nendaz

Avis **Mlle PRALONG, tailleuse, à Sion** avise son honorable clientèle qu'elle a transféré son atelier à la Rue St-Théodule, 6 A la même adresse, à vendre cause double emploi, 2 lits de 1 et 2 places, en parfait état.

On cherche pour de suite **40 bons Manœuvres-Terrassiers** Pas en-dessous de 22 ans, pour les travaux du Barrage. Se présenter au Bureau de la Dixence S. A., Chandoline p. Sion.

Pendant les fortes chaleurs... OVOMALTINE Essayez et vous serez étonnés! Renseignements par Dr A. Wander S. A., Berne

Pour la montagne Occasions

Lits bois et fer à bas prix, lits de camp, tables de nuit, lavabos, tables, etc., quantité d'autres meubles à prix avantageux.

Chez **A. VIQUERAT, CLARENS** La Place Tél. 63058

Enveloppes **Mémoires** **Factures** Imprimerie du JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS Tél. 46 SION Tél. 46

Mode de préparation: Délayer 2-3 cuillerées à thé d'Ovomaltine et du sucre à volonté dans du lait ou du thé froid ou dans un mélange de lait et d'eau. Laisser reposer et remuer quelques fois par intervalles. L'Ovomaltine se dissout plus rapidement dans le gobelet mélangeur que nous fournissons sur demande à notre prix de revient de Fr. 1.—.

Fraises pour confiture à 50 et 60 ct. le kg.

S'adresser de suite à **Varone & Cie, Sion**

Grande Boucherie Roup

36 bis, Rue de Carouge GENEVE Bouilli 1.80 le kg. Rôti 2.20 le kg. Graisse rogn. 1.— le kg. Mouton 2.— le kg. Téléphone 42.059 contre remboursement.

Le Savon au lait de lis et la **Crème au lis Dada**

sont des produits supérieurs pour les soins rationnels de la peau. L'emploi journalier rajouit le teint et guérit toutes impuretés. Ne demandez pourtant que la marque 2 mineurs

BERGMANN Pharmacie H. Allet, Sion » J. Darbellay » » Dr. A. de Quay » » H. Zimmermann » » de Torrénté » Droguerie Gust. Rion » J. Favre, épicerie » Reichenberger, coiff. » Pharmacie M. Allet, Sierre » E. Burgener » » de Chastonay » P. Métrailler, épicerie » J. Tonossi, négoc. » Autino Rey, négts, Chippis Pharm. Ed. Burlet, Viège Konsumverein, Saas-Grund Konsumverein, St. Niklaus Drog. Zumofen, Loèche-V.

A louer 2 chambres meublées éventuellement avec pension. S'adresser à M. Jean Solioz, Sitterie, Sion.

Le 1/2 kg. Bouilli, avec os, —.55 Rôti, sans os, —.90 Ragout, sans os, —.85 Saucisses, saucissons —.90 Salamis 1.45 Viande fumée, sans os —.90 Expéditions. 1/2 port payé **BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE, LAUSANNE** Louve 7 H. Verrey

PAPIERS PEINTS **Gaston Meylan**

Rue Pépinet 1, Lausanne Envoi franco des collections. Téléphone 24.280

Docteur Adolphe Sierro

Ancien interne à la clinique médicale de l'Hôpital de Genève, Ancien interne à la clinique chirurgicale de Genève, Ancien assistant de radiologie à Genève, Ancien premier assistant à la Polyclinique de la Maternité de Genève, Ancien assistant nommé à l'Hôpital des Enfants assistés à Paris.

Médecine générale Spécialité: **Maladies des enfants** **CONSULTATIONS:** de 10 heures à midi à SION, Rue de Lausanne 2 Tél. 4.51 **Dès le 5 Juillet 1932**

ANNONCES SUISSES S.A. SION Gd-Pont 14 et Pl. St-François 12, Lausanne pour n'importe quel journal, sont assurées de la plus grande diffusion. Les offres relatives sont expédiées chaque soir, franco, sans être ouvertes. Publicité dans les journaux du monde entier. Conditions avantageuses. — Devis gratuits.

Machines à écrire

Nos réparations et revisions sont garanties. Nous sommes organisés pour mettre une machine à votre disposition, pendant que nos spécialistes procéderont à la révision de la vôtre, que nous prendrons et rapporterons à votre domicile. Nous échangeons votre machine usagée de n'importe quelle marque contre une machine moderne à des conditions très avantageuses. - Sur désir vous pouvez payer la différence par de modestes acomptes mensuels. - Demandez sans engagement notre offre O 4. **HENRI ZEPF, Agence ERIKA & IDEAL** LAUSANNE, Pl. centrale 8, tél. 32257

Echalias en épicea

appointis, kyanisés ou créosotés **Pfefferlé & Cie - Sion**

Grande TEINTURERIE DE SION Usine moderne à Sion. Tél. 5.81 **LAVAGE CHIMIQUE** Pour être agréable à notre nombreuse clientèle, nous accordons exceptionnellement pendant la période des vacances, du 20 juin au 15 août, 10% de réduction sur tous les objets ou vêtements qui nous sont confiés pour teindre ou nettoyer pendant cette période. Pour les gants, cols, manchettes, fourrures et plissés, demandant un travail spécial, il n'est pas accordé de réduction. RETENEZ BIEN L'ADRESSE: **Grande Teinturerie de Sion** H. P. KREISSEL, Teinturier Magasin: Avenue de la Gare, SION. Tél. 5.61

Horaires de Sion

en vente à **15 cts pièce** à l'Imprimerie du Journal et Feuille d'Avis du Valais Tél. 46

TAXI jour et nuit Téléphone No 79

BREVETS D'INVENTION J.-D. PAHUD, Ingénieur-Conseil Tél. 25.148 LAUSANNE Lion d'Or, 4

Achetez... VOS POUSSETTES et POUSSE-POUSSES CHEZ **Albert RUDAZ** MAGASIN DE MEUBLES - SION Meubles en jonc et rotin

JOHN CHAUFFEUR RUSSE par **MAX DU VEUZIT**

Un mouvement dont il ne fut pas maître, lui fit lever les yeux vers la fenêtre où elle se tenait. Et Michelle fit un pas en arrière comme si, à travers la guipure écarlée, l'œil du chauffeur avait surpris sa présence aux aguets.

Elle le vit retirer sa blouse blanche aux parements sombres et prendre son chapeau et ses gants, car il venait toujours à son travail dans une tenue correcte.

Lentement, comme à regret, il quittait la cour de l'hôtel.

Dans le rue, Michelle le vit hésiter; puis, une dernière fois, il leva les yeux vers la fenêtre de sa chambre.

Il était visible que la décision de la jeune fille le désamarrassait. Il devait s'inquiéter et se demander ce que cela voulait dire. C'était la première fois qu'elle agissait ainsi et, la veille, elle n'avait fait aucune allusion à cette journée de liberté qu'elle lui octroyait. Il s'éloigna enfin, de son pas élastique et mesuré.

Quand il eut disparu, la fille de M. Jourdan-Ferrières poussa un soupir de soulagement. Elle avait résisté à l'envie de le rappeler qui la dominait depuis que Landine l'avait quitté.

Elle se félicita de sa force de caractère, mais en même temps, sa chambre lui parut, tout à coup, privée de soleil.

Voyons, qu'est-ce qu'elle allait faire aujourd'hui? Comment tuer le temps? La vie était bien assommante, par moments.

Elle songea à ses amies, à Molly Burke. Celles-ci ne faisaient pas tant de manières; elles prenaient la vie comme elle vient, s'efforçant de cueillir toutes les joies du chemin. Sûrement, aucune n'aurait eu l'idée saugrenue de se punir pour une partie de plaisir trop fortement appréciée. Il n'y avait qu'elle,

Michelle, pour avoir des scrupules aussi ridicules... A présent, son auto était remise et son chauffeur absent jusqu'au lendemain.

Un poids tomba sur ses épaules et l'accabla. Elle se sentait triste à pleurer.

Elle fit plusieurs fois le tour de sa chambre, puis elle essaya de s'intéresser à la robe qu'elle allait mettre. Mais rien ne l'amusa et tout la fatiguait.

Accablée, elle se laissa choir dans un fauteuil, et la tête dans ses mains, elle se laissa aller à une tristesse invincible.

A ce moment, la sonnerie du téléphone retentit. Landine n'était pas remontée. Elle se leva sans hâte et porta l'écouteur à son oreille avec une véritable lassitude.

— Allo! — Tout à coup, elle tressaillit et son visage se colora d'une chaude incarnation.

— Allo! Oui, c'est moi... je vous écoute.

Elle n'était plus la même, et ne se rendait même pas compte qu'elle était toute transfigurée. A l'autre bout du fil, la voix du Slave se faisait entendre!

Pour arriver jusqu'à elle, pour l'entendre et pouvoir lui parler, il n'avait trouvé que ce moyen...

Et gravement, il expliquait:

— Je vous prie, mademoiselle, de m'autoriser à signer aujourd'hui l'acte de donation concernant Louis Bernier, toutes les pièces sont prêtes, l'argent est versé. Il ne s'agit plus que d'une signature à donner. Puis-je profiter de cette journée de liberté pour en terminer avec cette affaire?

— C'est une excellente idée! Où devez-vous aller pour cette signature?

— Chez le notaire.

— Dans quel quartier?

— Montparmasse.

— A quelle heure?

— J'irai cet après-midi.

— D'où me téléphonez-vous, en ce moment?

— D'un café de l'avenue Wagram.

— Bon... écoutez... Je désire lire les actes avant la signature définitive.

— Mademoiselle a raison.

— Je vais vous accompagner cet après-midi. Venez me chercher...

— Allo... A quel endroit? Voulez-vous que je me tienne à votre disposition avec une voiture...

— Non, pas de voiture, écoutez: Vous allez déjeuner, puis à deux heures, soyez à l'Etoile... auprès du Soldat Inconnu...

— Entendu... A tout à l'heure, mademoiselle.

— A tout à l'heure.

Elle raccrocha l'appareil.

— Chic! Voici l'emploi de mon temps tout trouvé.

Elle rayonnait et déjà s'élançait vers sa coiffeuse.

— C'est un garçon épatant! La bonne idée qu'il a eue de penser à Jean Bernier et de me téléphoner.

Elle ajouta, aussitôt, en elle-même avec une sincérité évidente:

— Il faut que je m'assure que cette donation ne laisse rien à désirer... il serait trop tard, une fois les signatures échangées. Véritablement, cette sortie avec John est un devoir que je ne pouvais pas éviter!

XXII

Aussitôt après le déjeuner, Michelle monta à sa chambre et, en hâte, revêtit une robe de ville. Elle en choisit une de soie noire dont les pans de la jupe et l'évasement des manches étaient doublés de rose. C'était discret et de bon ton.

— Tout à fait la robe désignée pour une visite à un officier ministériel.

La vérité, c'est que ce costume était le dernier venu, elle ne l'avait pas encore mis, et à l'essayage, elle avait constaté qu'il la paraissait délicieusement.

A deux heures moins dix, elle arrivait place de l'Etoile, ayant marché avec entrain. Elle n'avait pas l'habitude d'aller à pied et elle s'émerveillait de tous les regards qui convergèrent vers elle.

Pour arriver au pied de l'Arc de Triomphe, elle appuya un peu à gauche, ne voulant pas traverser la place sous le regard de John qui devait la guetter.

Elle le surprit, en effet, par derrière, mais ne le rejoignit pas tout de suite.

Arrêtée à quelques pas de lui, elle l'examina. C'était la première fois qu'elle le voyait en véritable tenue de ville et elle s'étonna de le trouver si élégant.

Il était en tailleur gris et chapeau mou de même teinte. Cravate, gants et chaussettes

s'assortissaient si bien, que Michelle demeura saisie devant l'impeccable élégance de ce simple chauffeur.

Où diable le jeune Russe pouvait-il avoir appris à s'habiller si bien et à porter la toilette avec tant de désinvolture?

Une femme est toujours contente d'avoir un homme bien mis à ses côtés. La jeune millionnaire éprouva la même satisfaction. Mais en elle-même, une gêne se fit jour.

John était trop bien mis!

De même qu'à cheval, le matin, au Bois, il paraissait être son égal, elle sentit que vis-à-vis d'elle, ce jour-là, il n'aurait pas l'air d'être à ses gages.

Elle avait beau être élégante et vêtue d'une robe signée d'un maître couturier, John, dans son costume gris, pouvait marcher de pair avec elle: il était un véritable gentleman.

Elle remarqua que le regard des passants s'attardait sur lui. Il était un trop beau spécimen d'homme pour passer inaperçu et sa grande distinction faisait supposer quelque personnalité connue.

Debout, au pied du Soldat Inconnu, le jeune Russe paraissait, cependant, étranger à ce qui l'entourait.

Cette pierre, couverte de fleurs, semblait le fasciner et faire naître en lui des pensées sérieuses. Le pli de ses lèvres était grave et son teint pâle rendait son visage douloureux.

Parfois, il levait les yeux dans la direction de l'avenue Marceau. Puis, quand il avait constaté qu'aucune silhouette connue n'apparaissait, il retombait dans sa rêverie.

Espégle, Michelle se demanda s'il serait amusant, pour elle, de le laisser poser là, longtemps? Combien de temps attendrait-il ainsi, posément, avant de s'impatienter?

C'était tentant de lui jouer ce tour, mais une femme qui avait déjà parcouru deux fois le terre-plein, revenait vers John.

Elle allait lentement, le dépassant, revenant...

La fille de M. Jourdan-Ferrières sentit que si elle n'intervenait pas, cette inconnue équivoque, mais gentille et assez élégante, allait, sous un prétexte quelconque, aborder le trop joli garçon.

Cette pensée décida la jeune fille à s'avancer vers le Russe.

— Je vous regarde depuis cinq minutes, John; vous avez l'air de voyager dans la lune.

Il avait tressailli à la voix de Michelle, mais déjà son chapeau à la main, il s'excusait: — Pardonnez-moi, mademoiselle. Je ne vous ai pas vue venir.

— A quoi pensiez-vous donc si gravement?

Une fugitive leur de tristesse voila les yeux bleus du jeune homme.

— A mes camarades de l'Armée Blanche, tombés, là-bas, sans sépulture, murmura-t-il, une altération dans la voix.

Elle se mit à rire pour cacher l'émotion que la gravité du jeune homme faisait naître en elle.

— Eh bien, vous avez des idées folichonnes, vous, quand vous attendez une femme! répliqua-t-elle, railleuse.

— Oh! fit-il, se reprochant déjà son manque de galanterie. Je n'oubliais pas votre arrivée. Je vous guettais d'ici... Par où êtes-vous donc venue?

— Par là...

Elle désignait l'avenue du Bois de Boulogne.

— Et moi, je surveillais l'avenue Marceau. — Je m'en doutais, pensa-t-elle, contente d'avoir déjoué son attente.

— Comment allions-nous aller à Montparnasse? reprit-elle tout haut.

— Un taxi? proposa-t-il.

— Non. Pas de voiture.

Elle songeait qu'elle ne pourrait décentement le faire accompagner au côté du chauffeur. Et comme elle voulait éviter toute occasion de familiarité, une voiture et son intimité devaient être écartées.

— Le métro, tenez, décida-t-elle. Marchez devant et prenez les tickets. Je vous suis.

— Voulez-vous me permettre de vous aider à traverser? Il y a beaucoup de voitures.

— Je ne suis pas une enfant qu'il faille guider. Je sais marcher seule... Allez devant. Son ton était sans réplique et John s'éloigna vers une descente de métro, sans se retourner pour voir si elle suivait.

Il y avait foule, à cette heure et les voitures étaient bondées, même celles de première classe. (à suivre)